

SPANC PARC
Modification des tarifs

VU l'avis favorable du Groupe de travail SPANC du 16 mai 2018
VU l'avis favorable du Bureau syndical du 6 juin 2018 ;
Vu la réglementation relative aux services d'assainissement non collectif,

Il est proposé d'augmenter les tarifs des redevances, en se basant sur le taux d'inflation 2018.
Il est précisé que les tarifs sont arrondis à l'euro supérieur.

Type de contrôle	Coût de la redevance H.T.	Coût de la redevance T.T.C.
Contrôle diagnostic – installation existante ou vente immobilière	136,36 €	150,00 €
Contrôle initial et bon fonctionnement (réfractaire avec rendez-vous – Titre au trésor public	186,36 €	205,00 €
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien à compter du 02 février 2013	136,36 €	150,00 €
Refus de contrôle diagnostic ou de bon fonctionnement et d'entretien (1) – article L 1331-8 du Code de la Santé Publique	272,73 €	300,00 €
Contrôle de conception d'une installation neuve ou réhabilitée	145,45 €	160,00 €
Contrôle de bonne exécution des travaux	81,82 €	90,00 €
Défaut d'annulation 24h avant le rendez-vous	81,82 €	90,00 €

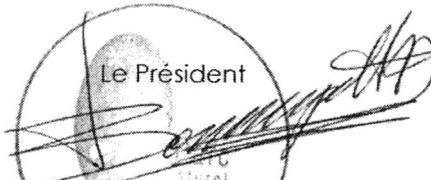
(1). La redevance majorée de 100% sera facturée à l'administré chaque année, jusqu'à réalisation du diagnostic initial ou du contrôle de bon fonctionnement et d'entretien.

La redevance est à payer toutes taxes comprises par le particulier, en une seule fois, à réception de la facture et au plus tard trente jours après.

En cas de non-paiement par le redevable dans ce délai, un avis de sommes à payer sera émis. Le redevable devra alors s'acquitter des sommes dues auprès du Trésor Public.

Le Président propose aux membres du Comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français d'approuver la modification des tarifs SPANC.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français approuvent la modification des articles 8 et 10 du règlement SPANC, à l'unanimité.

Le Président

Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
du Gâtinais français

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20180620-2018-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2018

Affichage : 26/06/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

